

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : **Vendredi 03 Mars 2023**

**N°23-09**

**OBJET : Restauration du sentier de la Pointe Caracoli à la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle – Plan de financement**

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Emile GABRIEL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 03 Mars, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**I-Administration Générale**

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso de la séance du Comité du 25 Novembre 2022

**A - Finances**

2. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier
3. Débat sur les Orientations Budgétaires 2023 : Budget Principal – Budget Annexe CFME
4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023

**B - Ressources humaines**

5. Création de postes – 6. Avancement des Agents du PNRM

**C - Adoption de Plans de financement**

→Direction de la Biodiversité

7. Travaux sur la Pointe Caracoli – Atlas de la biodiversité communale – Etude sur les Chauves-Souris « Chimagua »

→Direction des Grands Projets

8. Mise en œuvre de la procédure UNESCO : Aménagement d'un parcours paysager Nature/Culture au Domaine d'Emeraude au Morne Rouge
9. Convention tripartite Amis du Parc/PNRM/CTM dans le cadre de la biennale internationale d'art contemporain 2023
10. Convention PNRM/Direction des Affaires Culturelles –
11. Réhabilitation de la Purgerie de DUBUC –
12. Mise en œuvre de la procédure OGS des Salines  
→Direction du Développement Local
13. Café d'excellence Arabica Typica – Mise en œuvre d'une filière Cochon Créole –Agroforesterie –, Apiculture – Désenclavement Fond Bourlet
14. ACI relance de la filière bois – ACI valorisation du Fort Tartenson – ACI mise en place d'un corridor écologique

**II-Animation**

15. Révision des tarifs – 16. Convention cadre PNRM/Carbet des Sciences
17. Questions diverses

**Membres présents**

**Pour la CTM** → : Mesdames N. ACCUS-ADAINE – L. BEAULIEU – F. CARIUS – N. LIMIER.

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE(Ajoupa Bouillon) – Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON (Case Pilote) – Mr D. DE LEPINE (Ducos) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-Salée) - Mr R. DULYMBOIS(Robert) – Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) – Mme J. BAZABAS( Sainte Marie) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin).



**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→CTM : Mme C. EMMANUEL à Mme N. LIMIER - Mr Jean-Claude ECANVIL à Mr G. MONSTIN –  
Mr Félix ISMAIN à Mr R. DULYMOIS

→Communes : Mr J. MONFORT(Diamant) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds Saint Denis) à  
Mr J-L. GUIZONNE(Grand Rivière) – Mme M-A APOCALE (Saint Esprit) à Mr E. GABRIEL (Marin) -

**Membres titulaires absents**

→CTM : Mesdames K. BERNABE – S. NORCA - Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – E. DUFEAL – O. MARIE-REINE –  
J. ROSE.

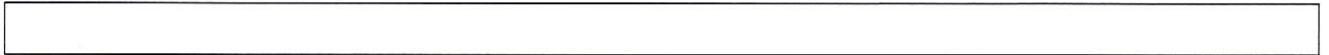
→Communes : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-  
France) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) – Mr J.  
ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULTAT (Schoelcher) -

→Communautés d'agglomération : Mr L. CLEMENTE(CACEM) – Mr B. BIROTA (CAP NORD) – Mr J-F.  
BEAUNOL(CAESM)

**Absents excusés** : Mme M-A RAVIN et Mr D. DINAL(CTM) –

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.





**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc Naturel Régional de la Martinique,

**Vu** l'arrêté préfectoral approuvant les nouveaux statuts,

**Vu** la délibération n°22-37 en date du 25 novembre 2022 approuvant le plan de financement des travaux de restauration du sentier pédestre de la Pointe Caracoli de la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle,

**Considérant que** le PNRM est gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle (RNNC) et que dans ce cadre, l'entretien des sentiers est nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers, protéger la biodiversité et valoriser ce patrimoine naturel remarquable,

**Considérant que** le sentier allant de la Pointe Caracoli à la Baie du trésor est fortement dégradé à cause de l'importante fréquentation et du ruissellement des eaux. Que sa restauration est nécessaire et que la création d'un nouveau sentier pédestre est primordiale,

**Considérant que** des travaux avaient été estimés en 2016 à 323 650 €. Que le PNRM avait été lauréat en 2018 de l'appel à projets « biodiversité outre-mer » de l'Agence Française pour la Biodiversité (aujourd'hui Office Français de la Biodiversité) pour une subvention de 64 730 € et avait reçu un avis favorable à l'appel à projet FEDER 641 2018 01 de la CTM à hauteur de 152 116 €,

**Considérant que** ces travaux n'ont pu être réalisés à cause de la crise sanitaire. Mais que l'amplification des phénomènes d'érosion, les problèmes dus aux délais de réalisation et le surcoût causé par une consultation réalisée en 2022 nécessitent une réévaluation du plan de financement.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Le Comité syndical,**

#### **Article 1**

Adopte le nouveau plan de financement, pour les travaux de restauration du sentier pédestre de la Pointe Caracoli à la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle, tel que ci-après :

NATURE DE L'OPERATION	FINANCEURS	BUDGET (en €)	
		Alloués	Sollicités
Travaux de restauration du sentier Pointe Caracoli - Baie du trésor	OFB	19 419,00	33 081,00
	Fondation du patrimoine		60 000,00
	UE (FEDER)		287 500
	CTM		50 000
<b>TOTAL</b>			<b>450 000,00</b>

#### **Article 2**

Donne mandat au Président du PNRM afin de signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

#### **Article 3**

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses sont inscrits au Budget 2023 et les suivants.



**Article 4**

Cette délibération sera transmise au représentant de l'État et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte.

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le vendredi 03 mars 2023

Le Président,

  
Félix ISMAIN

